|  |
| --- |
| Avenue de la Couronne, 48 • 1050 Ixellesmathias.elberhoumi@usaintlouis.BE |

# **Mathias El Berhoumi**

|  |
| --- |
| Informations personnelles |
|  | 1. Nationalité : Belge
2. Date de naissance : 10 octobre 1985
3. Lieu de naissance : Tournai
 |
| Occupation actuelle |
| À partir de 2017-2018 | Professeur à l’Université Saint-Louis – Bruxelles chargé des enseignements suivants : * Droit constitutionnel I, 1er bloc annuel du programme de bachelier en droit (45h) ;
* Droit constitutionnel I, 1er bloc annuel des programmes en horaire décalé de bachelier en droit et de bachelier en science politique (30h).
* Droit constitutionnel II, 2e bloc annuel des programmes en horaire décalé de bachelier en droit et de bachelier en science politique (30h) ;
* Séminaire de travail de fin d’études, orientation juridique, programme de master de spécialisation en droits de l’homme (15h).
 |
| Parcours professionnel |
| 2012 – 2017 2015 – 2017 2014 – 20152013 – 2015 2009 – 2014 2010 – 2014 2008 – 2012 | Professeur invité à l’Université Saint-Louis – Bruxelles. Chargé de recherches des Fonds spéciaux de la recherche (FSR).Collaborateur scientifique du Fonds national de la Recherche scientifique (F.R.S.-FNRS). Professeur invité à l’ICHEC – Brussels Management School.Conseiller politique du vice-président du Gouvernement de la Communauté française, ministre de l’Enfance, de la Recherche, des Bâtiments scolaires et de la Fonction publique. Matières suivies : enseignement supérieur, enseignement obligatoire et recherche scientifique.Commissaire du Gouvernement wallon auprès de l’Agence de stimulation technologique.Chercheur doctorant aux Facultés universitaires Saint-Louis (bourse des Fonds spéciaux de la recherche). |
| Formation |
| 2008 – 20122005 – 2008 2005 – 20082003 – 2005 | Diplôme de docteur en sciences juridiques obtenu aux Facultés universitaires Saint-Louis après soutenance, le 24 septembre 2012, d’une thèse intitulée « Le régime juridique de la liberté d'enseignement à l'épreuve des politiques scolaires ». Promoteur : Hugues Dumont (Université Saint-Louis).Jury : Xavier Delgrange (Saint-Louis et ULB), Sébastien van Drooghenbroeck (Saint-Louis), Christian Maroy (UCL et Université de Montréal), Ludo Veny (UGent) et Pierre Vandernoot (ULB).Diplôme de licencié en droit obtenu à l’Université catholique de Louvain. Diplôme de bachelier en philosophie obtenu aux Facultés universitaires Saint-Louis. Diplôme de candidat en droit obtenu aux Facultés universitaires Saint-Louis. Lauréat du prix de la candidature récompensant « l’étudiant qui, au terme de ses candidatures, s’est distingué par l’originalité de son parcours et par la qualité de sa réflexion ». |
| Charges d’enseignement passées |
| 2016 – 20172014 – 20162013 – 20152012 – 20142013 – 2015  | Droit constitutionnel II, programme de bachelier en droit (30 h).Séminaire de théorie du droit, programme de bachelier en droit (30h).Partie « droits de l’homme » du cours de droit public II, programme de bachelier en sciences politiques à horaire décalé (15h).Séminaire de méthodologie juridique, programme de bachelier en droit (30h en horaire ordinaire, 30h en horaire décalé).Fondements du droit public (ICHEC), programme de bachelier en gestion d’entreprise et de bachelier - ingénieur commercial (30h). |
| Affiliations scientifiques, charges institutionnelles et participation à des Comités éditoriauxDepuis 2008, membre Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel et administratif (CIRC). Secrétaire scientifique du même centre depuis 2016.Depuis 2012, membre du comité scientifique du Séminaire interdisciplinaire d’études juridiques (SIEJ) et du comité de rédaction de la Revue interdisciplinaire d’études juridiques (RIEJ).Depuis 2014, représentant du corps académique aux conseils de la faculté de droit et de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication.Depuis 2014, secrétaire du jury du programme de bachelier en droit à horaire décalé.Encadrement de thèses de doctoratMembre du comité d’accompagnement de la thèse de doctorat de Laurie Losseau (Université Saint-Louis – Bruxelles). Titre provisoire : « Bruxelles, capitale de la complexité institutionnelle devenue ingouvernable ? Instruments de cohérence et illégalités dans le droit des politiques publiques menées en région bruxelloise ». Financement : Prospective Research for Brussels (Innoviris).Publications |
| **Publications académiques**Direction d’ouvrages collectifs : 2. Co-direction, avec X. Delgrange et L. Detroux, *Les grands arrêts du droit de l’enseignement*, coll. Grands arrêts, Bruxelles, Larcier, 2016, 827 pages. 1. Co-direction, avec H. Dumont et I. Hachez, *La sixième réforme de l’État : l’art de ne pas choisir ou l’art du compromis ?*, coll. Les dossiers du Journal des tribunaux, Bruxelles, Larcier, 2015, 250 pages.Direction de recherche collective :1. Co-direction, avec L. Detroux, « La Cour constitutionnelle face au Pacte budgétaire européen : un arrêt sans intérêt ? », *Journal des tribunaux*, à paraître. La version néerlandaise intitulée « Het Stabiliteitsverdrag-arrest van het Grondwettelijk Hof: een arrest zonder belang? » sera  publiée dans *Chronique de droit public/Publiekrechtelijke Kronieken* également en 2017.Monographies : 4. avec J. Pitseys, *L’obstruction parlementaire en Belgique*, Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 2289-2290, 2016, 76 pages. 3. avec L. Vancraeybeck, *Droit de l’enseignement en Communauté française*, coll. Répertoire pratique du droit belge, Bruxelles, Bruylant, 2014, 452 pages. 2. *Le régime juridique de la liberté d’enseignement à l’épreuve des politiques scolaires*, Bruxelles, Bruylant, 2013, 808 pages.1. *La liberté d’enseignement à la lumière de la jurisprudence de la Cour constitutionnelle – Chronique de jurisprudence 1999-2008*, coll. Les dossiers du Journal des tribunaux, Bruxelles, Larcier, 2009, n° 73, 103 pages.Contributions à un ouvrage collectif:17. avec H. Dumont, « Les référendums constitutionnels et constituants dans l’État plurinational belge : un parcours d’obstacles insurmontables ? », P. Taillon (dir.), *La démocratie référendaire dans les États plurinationaux*, à paraître.16. « Le statut de l’héritier du trône de Belgique : des lacunes constitutionnelles comblées par les lois de circonstance », *La transmission du pouvoir monarchique du moyen âge à nos jours. Entre droits et devoirs*, coll. Anciens Pays et Assemblées d’États/Standen en Landen, à paraître.15. avec L. Losseau et S. van Drooghenbroeck, « Vers une Belgique à quatre ? Les compétences communautaires à Bruxelles après la sixième réforme de l’État », E. Vandenbossche (dir.), *De Brusselse instellingen anno 2014 / Les institutions bruxelloises en 2014*, Bruges, die Keure, à paraître.14. avec H. Dumont, « La reconnaissance constitutionnelle du droit de demander la sécession dans les Etats plurinationaux », A.-G. Gagnon (dir.), *Constitutionnalisme, droits et diversité. Mélanges en l’honneur de José Woehrling*, 2017, à paraître.13. avec H. Dumont, « Pour une Belgique à 4 + 1 », *Les particularités de la structure fédérale belge et ses effets sur le statut juridique de la Communauté germanophone*, actes du colloque organisé le 16 septembre 2016 par le Parlement de la Communauté germanophone, Eupen, Schriftenreihe der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens - Band 3, 2017, p. 43 à 61.12. avec H. Dumont, « L’Etat fédéral plurinational : tentative de définition juridique », P. d'Argent, D. Renders et M. Verdussen (coord.), *Les visages de l'Etat* - *Liber Amicorum Yves Lejeune*, Bruxelles, Larcier, 2017, p. 363 à 390.11. *Les grands arrêts du droit de l’enseignement*, Bruxelles, Larcier, 2016. Outre la co-direction de l’ouvrage, rédaction des chapitres suivants : 1° avec X. Delgrange et L. Detroux, « Introduction : l’école du juge », p. 9 à 20 ;  2° « La liberté pédagogique », p. 45 à 58 ;  3° avec X. Delgrange, « La liberté en matière de politique du personnel face à l’égalité de traitement », p. 59 à 77 ; 4° avec X. Delgrange, « Le droit de tendance des pouvoirs organisateurs », p. 78 à 97 ;  5° avec X. Delgrange et S. van Drooghenbroeck, « L’obligation scolaire », p. 303 à 330 ; 6° « Le droit au subventionnement et l’égalité en matière de financement », p. 619 à 633.10. « Wallonia », D. Turp et M. Sanjaume (coord.), *The Emergence of a Democratic Right to Self-Determination in Europe*, Bruxelles, Centre Maurits Coppieters (CMC) – Ideas for Europe, 2016, p. 254 à 262.9. avec X. Delgrange, « Le découpage des compétences régionales et communautaires à Bruxelles ou la tentation de la transgression », P.-O. de Broux, B. Lombaert et D. Yernault (dir.), *Le droit bruxellois, Un bilan après 25 ans d’application (1989-2014)*, Bruxelles, Larcier, 2015, p. 67 à 98.8. avec B. Vanleemputten et N. Bonbled, « Le droit des politiques sociales et de santé de la Commission communautaire française », P.-O. de Broux, B. Lombaert et D. Yernault (dir.), *Le droit bruxellois, Un bilan après 25 ans d’application (1989-2014)*, Bruxelles, Larcier, 2015, p. 1493 à 1522.7. « La dualité école libre/école officielle. Quelles évolutions depuis 150 ans ? », Ch. Lemaire (éd.), *Les 150 ans de la Ligue de l’Enseignement et de l’Education permanente et les 55 ans du Pacte scolaire*, Bruxelles, La pensée et les Hommes, 2015, p. 29 à 56.6. avec F. Belleflamme et P.-O. de Broux, « III. Les titulaires de droits. 2. Les personnes morales de droit privé et de droit public », S. van Drooghenbroeck (dir.), *Le droit international et européen des droits de l’homme devant le juge national*, coll. Les grands arrêts de la jurisprudence belge, Bruxelles, Larcier, 2014, p. 60 à 72.5. « VIII. La primauté. 3. La clause de faveur », S. van Drooghenbroeck (dir.), *Le droit international et européen des droits de l’homme devant le juge national*, coll. Les grands arrêts de la jurisprudence belge, Bruxelles, Larcier, 2014, p. 299 à 309. 4. « La neutralité de l’école officielle : histoire, contenu juridique et évolution », D. Cabiaux, F. Wibrin, L. Abedinaj et L. Blésin (coord.), *Neutralité et faits religieux : quelles interactions dans les services publics ?*, coll. Islam en changement, Louvain-la-Neuve, Academia L’Harmattan, 2014, p. 109 à 122. 3. avec X. Delgrange et L. Detroux, « La Communauté française ne peut pas accueillir tous les étudiants d'Europe, mais elle doit en prendre fidèlement plus que sa part », B. Biemar (dir.), *L’enseignement et le droit*, Limal, Anthemis, 2013, p. 39 à 68.2. « Les juridictions suprêmes contre le voile : commentaire de deux arrêts engagés », J. Ringelheim (dir.), *Le droit et la diversité culturelle*, Bruxelles, Bruylant, 2011, p. 569 à 620. 1. avec X. Delgrange, « Les droits en matière d’enseignement », M. Verdussen et N. Bonbled (dir.), *Les droits constitutionnels en Belgique - Les enseignements jurisprudentiels de la Cour constitutionnelle, du Conseil d’État et de la Cour de cassation*, Bruxelles, Bruylant, 2011, p. 1175 à 1294.Articles de périodique :14. avec C. Romainville, « Pour des parlementaires plus irresponsables », *Journal des tribunaux*, 2017, p. 449 à 451.13. « Salomon chez les médecins : le numerus clausus tranché par le Conseil d’Etat », *Administration publique*, 2016/4, à p. 470 à 490.12. « L’abaissement du début de l’obligation scolaire par l’autorité fédérale ou par les communautés au regard de la répartition des compétences et des droits fondamentaux en matière d'enseignement », *Revue belge de droit constitutionnel*, 2016/1, p. 41 à 57.11. avec I. Hachez, « Lorsque l’inclusion se décrète : le décret de la Commission communautaire française du 17 janvier 2014 relatif à l’inclusion de la personne handicapée», *Revue interdisciplinaire d’études juridiques*, 2015, n° 74, p. 55 à 89.10. avec I. Hachez, G. de Stexhe, N. Marquis et M. Vanderstraeten, « Introduction » et « Conclusions générales » du dossier « Pour que la norme ne soit plus la norme. Vers l’inclusion des personnes en situation de handicap », *Revue interdisciplinaire d’études juridiques*, 2015, n° 74, p. 51 à 53, 173 à 180.9. avec L.-L. Christians, « De la neutralité perdue à l’exemption du cours de morale. Commentaire de l’arrêt n° 34/2015 de la Cour constitutionnelle », *Journal des tribunaux*, 2015, p. 437 à 444.8. avec H. Dumont, « Prendre plus au sérieux la fonction législative des parlementaires », *Revue belge de droit constitutionnel*, 2014/3-4, numéro spécial 20e anniversaire, p. 331 à 347.7. avec X. Delgrange, « Pour vivre ensemble, vivons dévisagés. Le voile intégral sous le regard des juges constitutionnels belge et français », *Revue trimestrielle des droits de l’homme*, 2014/3, p. 639 à 665.6. « Foulard à l’école : le Conseil d’État clôt la saga carolorégienne », *Administration publique*, 2013/4, p. 383 à 409.5. « La liberté d’enseignement entre érosion et résistance », *La Revue nouvelle*, mars 2013, p. 32 à 45. Cette contribution forme le fil rouge du dossier de ce numéro intitulé « Enseignement, une liberté à réinterroger », avec les réactions de A. Bastenier, D. Carlier, X. Delgrange, J.-Y. Donnay, H. Goldman, D. Grootaers, J.-P. Kerckhofs, C. Maroy, J. Sautois, B. Van der Meerschen et R. Vittali. 4. avec X. Delgrange, « Écoles flamandes de Bruxelles : la préférence linguistique validée », *Administration publique*, 2012/2, p. 396 à 401.3. avec L. Van Leeuw, « La règle d’or, et la souveraineté cauchemarde », *La Revue nouvelle*, janvier 2012, p. 115 à 122. 2. « L’enseignement à domicile perquisitionné. Commentaire de l’arrêt 107/2009 de la Cour constitutionnelle », *Journal des tribunaux*, 2009, n°6371, p.701 à 706.1. avec X. Delgrange, « Inscrire son enfant dans une école francophone, comment sortir du libre de la jungle ? », *Tijdschrift voor onderwijsrecht en onderwijsbeleid*, 2008-2009, n°6, p. 459 à 476. **Autres publications**12. « Abattage rituel : faut-il sacrifier la liberté religieuse sur l’autel du bien-être animal ? », www.justice-en-ligne.be, mise en ligne le 13 février 2017.11. « Le Pacte scolaire ou la politique compromise », *La Revue nouvelle*, janvier 2016, p. 45 à 51.10. « Une tout autre école : réinterroger les méthodes pédagogiques », Politique, septembre-octobre, 2015.9. « Cours de morale : retour sur l’arrêt de la Cour constitutionnelle par lequel tout a commencé », www.justice-en-ligne.be, mise en ligne le 13 juillet 2015.8. « La mixité sociale, un enjeu accessoire ? », *Politique*, mars-avril 2014, p. 62 à 65.7. « La gratuité de l’enseignement : une promesse oubliée, un principe juridique bafoué », *Pauvérité*, trimestriel du Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, Septembre 2013, p. 5 à 15. 6. « Hautes écoles : les files de l’été », *Politique*, novembre-décembre 2012, p. 14 et 15.5. « Enseignement supérieur : voir par-dessus les pôles », *Politique*, novembre-décembre 2011, p. 8 à 11.4. « Offre scolaire : les obligations juridiques des pouvoirs publics », *Éduquer – tribune laïque*, Ligue de l’enseignement et de l’éducation permanente, n°82, mai 2011, p. 29 à 31. 3. « Gouvernement passif, école active », *La Revue nouvelle*, avril 2011, p. 6 à 9.2. « Fondements et mutations du concept de neutralité de l’État », *L’agenda interculturel*, Centre bruxellois de l’action interculturelle, novembre 2010, n°287, p. 4 à 8.1. « Port du voile et nécessité d’une intervention législative », www.justice-en-ligne.be, mise en ligne le 14 octobre 2009. |
| Activités scientifiques, Colloques, journées d’études et SéminairesIntervention, avec Hugues Dumont, au colloque international « Identités et intégration européenne : le BREXIT en perspective » organisé le 8 juin 2017 à Lyon par la Casa de Velasquez (Madrid) et l’Université Lyon 3 (EDIEC) sur le thème de la sécession et du fédéralisme. Intervention le 13 septembre 2016 au séminaire de formation des agents des assemblées parlementaires organisé par le Parlement de la Communauté française, l’ULB, l’Université Saint-Louis et l’Assemblée parlementaire de la francophonie. Communication intitulée « Le processus d'élaboration de la norme et les fonctions de la délibération parlementaire ».Intervention au colloque belgo-tunisien des 28 et 29 avril 2016 « L’art de gouverner par compromis : vers une construction sociale et politique de figures de compromis ? » organisé à Tunis par la Revue nouvelle, l’Association des démocrates tunisiens au Benelux, le Centre arabe des recherches et études politiques et le Forum El Jahed. Communication intitulée « Le pacte scolaire ou la pilarisation de l’enseignement hier et aujourd’hui ». Répondant de la conférence du 10 décembre 2015 « L’ombre du (con)fédéralisme en Belgique :menace ou espoir pour les identités plurielles? » donnée par Johanne Poirier à l’Université de Montréal dans le cadre du cycle de conférences « Diversité et Démocratie » du Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie (CRIDAQ).Conférence donnée avec Xavier Delgrange le 8 décembre 2015 à l’Université de Sherbrooke sur le thème « Religion, morale, philosophie, citoyenneté : l’école belge face à ses démons » dans le cadre d’un séminaire organisé par le Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS). Intervention, avec Hugues Dumont, au colloque international des 3 et 4 décembre 2015 « Constitutionalisme, droits et diversité » organisé en l’honneur du professeur José Woerhling par le Groupe de recherche sur les sociétés plurinationales (GRSP) dans les locaux de l’Université de Montréal et de l’Université du Québec à Montréal. Communication intitulée « Les nations infra-étatiques et la reconnaissance juridique du droit de sécession ».Intervention, avec Hugues Dumont, au colloque international des 29 et 30 octobre 2015 « La démocratie référendaire dans les États plurinationaux » organisé par le Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie (CRIDAQ) dans les locaux de l’Université Laval à Québec. Communication intitulée « La démocratie directe dans un État multinational : les questions à résoudre si l’on voulait organiser un référendum constituant en Belgique ».Audition par la commission de l’Éducation du Parlement de la Communauté française le 26 mai 2015 sur le thème du cadre constitutionnel de l’obligation scolaire en Belgique et des possibilités juridiques pour la Communauté française d’encourager la fréquentation scolaire avant six ans.Intervention au colloque des 21 et 22 mai 2015 « La transmission du pouvoir monarchique du moyen-âge à nos jours » organisé par le Centre de recherche en histoire du droit et des institutions (CRHIDI). Communication intitulée « Les droits et devoirs de l’héritier du trône de Belgique ».Intervention le 4 mars 2015, avec Hugues Dumont, au séminaire organisé par les professeurs F. Bouhon et G. Grandjean dans le cadre de la Chaire Constant 2015 de l’Université de Liège autour de la question « Le droit permet-il le conflit en démocratie ? ». Intervention le 24 février 2015 dans un séminaire sur « Bruxelles et la complexité institutionnelle : la 6ème réforme de l’État et la gouvernance » organisé par l’Agence de développement territorial et *Brussels Academy* sur le thème de l’avenir de l’exercice des compétences communautaires à Bruxelles.Intervention le 29 novembre 2014 au colloque de la Ligue de l’enseignement et de l’éducation permanente « 2014 : 150 ans d’existence de la Ligue de l’Enseignement – 55 ans de pratique du Pacte scolaire » sur le thème « La dualité école libre/école officielle. Quelles évolutions depuis 150 ans ? ».Intervention le 28 octobre 2014, avec Xavier Delgrange, au séminaire de l’Institut de recherche interdisciplinaire sur Bruxelles (IRIB) sur le thème « Le découpage des compétences communautaires et régionales : le nœud gordien bruxellois ».Intervention au colloque « L’enseignement et le droit » organisé le 26 avril 2013 par le jeune barreau de Liège sur le thème de la liberté de circulation des étudiants.Intervention à plusieurs « midis du CIRC ».Divers2015-2017 : conseiller communal d’Ixelles.2015-2016 : président du groupe de travail « réduire les inégalités scolaires » du Pacte pour un enseignement d’excellence initié par Joëlle Milquet, ministre de l’Education de la Communauté française.2009-2015 : membre du collectif éditorial de la revue « Politique ». 2009-2010 : participation à l’Académie verte organisée par Etopia (centre de recherche en écologie politique).2007-2009 : président de la Fédération des étudiant(e)s francophones (FEF).2006-2008 : membre du kot-à-projet « Oxfam » de Louvain-la-Neuve.2006-2007 : président du conseil de l’Assemblée génération de Louvain (AGL, délégation étudiante de l’UCL). Membre de plusieurs organes de l’Université catholique de Louvain.2005 : cofondateur du Syndicat des étudiants locataires de Louvain-la-Neuve (Syello).2004-2005 : président du Centre d’action universitaire Saint-Louis (CAUSL, délégation étudiante des Facultés universitaires Saint-Louis). Membre de plusieurs organes des FUSL. |